



COMMUNE DE VILLARS-STE-CROIX

Service des eaux - tarifs de vente 2024

Suite au nouveau règlement communal sur la distribution de l'eau et selon l'art. 8 de son annexe :

La Municipalité a fixé les nouveaux tarifs de vente de l'eau, de la façon suivante :

1. Pour toute unité d'habitation
une concession de base de Fr. 50.00 par an
 2. Prix du m³ fixé annuellement par décision municipale dans le cadre du budget annuel :

Pour 2024 : Fr. 2.15 au m³.

- | | | | |
|----------|---------|------------|--------|
| compteur | 3/4 " | Fr. 40.00 | par an |
| compteur | 1 " | Fr. 52.00 | par an |
| compteur | 1 1/4 " | Fr. 54.00 | par an |
| compteur | 1 1/2 " | Fr. 80.00 | par an |
| compteur | 2 " | Fr. 120.00 | par an |

Le présent tarif entre vigueur le 1^{er} janvier 2024 et annule les tarifs précédents.

Adopté par la Municipalité
dans sa séance du 23 octobre 2023